



LE BULLETIN D'INFORMATION DE MAUCHAMPS

Citation du mois

" Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible" - Antoine de Saint-Exupéry

ASSOCIATIONS

LA VOIE DU YOGA MAUCHAMPS vous propose des cours de Yoga tous les mardis soir de 20h à 21h15 à la salle des fêtes de Mauchamps.

Le 1^{er} cours a eu lieu le mardi 1^{er} septembre 2026. Le prix à l'année est de 180 euros, payable en 3 fois (3 chèques débités en octobre, janvier et avril).

Deux séances d'essai sont offertes.

Pour la pratique du Yoga, il faut prévoir :

- Un tapis de Yoga (si possible)
- Une tenue souple, des chaussettes (ou chaussons chauds)
- Une petite couverture pour la méditation.

Pour tout renseignement, contactez

Sophia PUTHOIS par email :

lavoieduyoga91@gmail.com

ou par téléphone au **07.52.07.27.71**

SEMAINE BLEUE

Semaine nationale des retraités et personnes âgées

Chaque année, la Semaine Bleue met à l'honneur les retraités et les personnes âgées à travers des moments de rencontre, de partage et de découverte. À cette occasion, la commune de Mauchamps vous propose plusieurs rendez-vous pour apprendre, échanger et passer de bons moments ensemble.

-Lundi 5 octobre, le matin : **formation au numérique et initiation à l'utilisation de l'intelligence artificielle**

-Jeudi 8 octobre, le midi : **repas des seniors**

-Samedi 10 octobre, l'après-midi : **jeux de société**

Une belle occasion de se retrouver, de découvrir de nouvelles activités et de partager des moments chaleureux entre habitant.es.

STATIONNEMENT



Laisser son véhicule stationné plusieurs jours au même endroit peut sembler anodin. Pourtant, **le Code de la route encadre la durée du stationnement sur la voie publique.**

Un véhicule ne peut pas rester stationné plus de sept jours consécutifs au même endroit, sauf si une durée plus courte est prévue par arrêté municipal. Au-delà de cette limite, le stationnement est considéré comme abusif. **Il peut entraîner une amende de 35 €**, ainsi qu'une immobilisation ou une mise en fourrière du véhicule.

La prudence est également de mise concernant les stationnements dangereux ou très gênants. Il est notamment **interdit de stationner de manière à réduire la visibilité ou à gêner la circulation**, à proximité d'une intersection ou d'un virage, sur un passage piéton, un trottoir, devant une bouche d'incendie ou sur une place réservée aux personnes en situation de handicap. Selon la nature de l'infraction, l'amende peut atteindre 135 €. En cas de stationnement dangereux, une perte de trois points sur le permis de conduire est également prévue.

Respectons les règles de stationnement pour garantir la sécurité de tous et toutes et faciliter la circulation dans nos rues.

SÉCURITÉ

Une aide régionale pour renforcer la sécurité de votre logement

Afin d'accompagner les Franciliens dans la protection de leur domicile, la Région Île-de-France propose **une aide financière destinée à l'achat d'équipements de sécurité.**

Cette aide prend la forme d'**une participation forfaitaire de 100 €**, pour l'acquisition de matériel visant à prévenir les intrusions : alarmes anti-effraction, détecteurs de mouvement, capteurs d'ouverture ou encore caméras de surveillance.

Le dispositif s'adresse aux habitant.es de la région qui occupent leur résidence principale, qu'ils soient propriétaires ou locataires, sous réserve de respecter certaines conditions de ressources. Une seule aide peut être attribuée par foyer fiscal, pour un achat d'un montant minimum de 100 €. Les abonnements à des services de télésurveillance et les prestations de gardiennage ne sont pas concernés.

La demande s'effectue directement en ligne sur le **site de la Région Île-de-France**. Pour connaître les conditions d'éligibilité et effectuer votre demande, rendez-vous sur iledefrance.fr.



Des services en ligne pour faciliter vos démarches

Le ministère de l'Intérieur a créé un guichet unique pour faciliter l'**accès aux téléservices de la police et de la gendarmerie**.

Sur "Ma Sécurité", vous pouvez notamment :

- échanger avec un policier ou un gendarme grâce à un tchat accessible 24 h/24 et 7 j/7
- obtenir des conseils et des informations sur les démarches à effectuer
- être accompagné.es en cas de violences, de cyberharcèlement ou de discrimination grâce à la plateforme numérique d'accueil des victimes
- signaler une infraction ou déposer une pré-plainte en ligne
- prendre rendez-vous dans un commissariat
- signaler une absence dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances
- consulter les coordonnées des commissariats, des brigades de gendarmerie et des associations d'aide aux victimes.

La plateforme propose également des fiches pratiques et des actualités locales et nationales liées à la sécurité du quotidien.

Pour découvrir l'ensemble des services proposés, rendez-vous sur masecurite.interieur.gouv.fr.



Essonne verte, Essonne propre à Mauchamps

Dans le cadre de la 31^e édition d'Essonne verte, Essonne propre, la commune de Mauchamps vous donne **rendez-vous le dimanche 4 octobre de 10 h à 12h** pour une opération de nettoyage de notre environnement.

Cette initiative sera l'occasion de nous mobiliser collectivement, sous la forme d'une ballade partagée, pour préserver notre cadre de vie, sensibiliser aux enjeux environnementaux et partager un moment utile et convivial.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette action citoyenne. Chaque geste compte pour garder Mauchamps propre et agréable à vivre !

(Des gants vous seront fournis)



Comme
Ludovic
notre ambassadeur,



18 sept. au
25 oct. 2026

participez
aux opérations
de nettoyage
dans tout
le Département !



ECLAIRAGE PUBLIC

À la suite de la rénovation de l'éclairage public, la commune étudie la possibilité de restaurer les poteaux existants afin de les harmoniser avec les nouveaux candélabres.

Les ampoules neuves mettent en effet en évidence l'état vieillissant des poteaux, dont la peinture est passée et la couleur devenue grise. Cette réflexion vise ainsi à améliorer l'esthétique de nos rues et à donner davantage de cohérence à l'ensemble de l'éclairage public.

BROCANTE

C'est bientôt la traditionnelle brocante de Mauchamps ! Inscrivez-vous par mail à **animation.mauchamps@gmail.com** ou par téléphone au **06 85 62 68 89**.

Restauration sur place

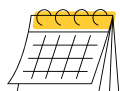
RDV le 20 septembre prochain !

MÉTÉO DES FORÊTS

Après les incendies survenus cet été, la vigilance reste indispensable. La Météo des forêts permet de connaître chaque jour le **niveau de risque d'incendie** dans notre département.

En Essonne, **lorsque le niveau de danger est élevé (orange) ou très élevé (rouge), l'accès aux bois et aux forêts peut être interdit par arrêté préfectoral.** Avant toute promenade, pensez donc à consulter le niveau de vigilance et les éventuelles restrictions en vigueur.

Pour connaître le niveau de risque, rendez-vous sur la page officielle de la Météo des forêts.



A RETENIR

- Samedi 12 septembre 12h : Journées portes ouvertes de Lazike de Mauchamps
- Dimanche 20 septembre : Brocante
- Dimanche 4 octobre 10h : "Essonne Verte Essonne Propre"

SEMAINE BLEUE :

- Lundi 5 octobre : Formation numérique, initiation à l'IA
- Jeudi 8 octobre : Repas des aînés
- Samedi 10 octobre : Après-midi jeux de société pour tous

- Samedi 31 octobre : Soirée d'Halloween
- Samedi 5 décembre : Soirée de Noël